



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Une-aussi-longue-attente>

Une aussi longue attente...

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2004 - N° 1039 - janvier 2004 -

Date de mise en ligne : samedi 11 novembre 2006

Date de parution : janvier 2004

Description :

GERARD HENRI-BRISSE conscient que l'attitude suicidaire des grandes nations en matière d'environnement menace la vie sur notre planète, appelle à une autorité mondiale pour assurer la paix et la stabilité sur Terre.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Une année chasse l'autre. C'est la période des bilans et des vœux. En matière de bilan, je citerai, en premier lieu, les dégradations inquiétantes de notre climat. Les tempêtes succèdent aux canicules, les inondations aux incendies de forêts. Et ce phénomène ne pourra aller qu'en s'aggravant à l'avenir. À la quasi-unanimité, les experts montrent du doigt, aujourd'hui, la responsabilité écrasante de l'Homme dans le réchauffement des températures sur notre planète.

La prise de conscience du désastre vers lequel nous nous acheminons à grands pas, et qui dépasse en ampleur les grands cycles climatiques, fut affirmée notamment à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, puis à Kyoto (Japon) en 1997. Ont été édictées un certain nombre de mesures à minima à prendre pour, au moins, maintenir en l'état le niveau de pollution qui prévalait au début de la décennie 90.

Or un certain nombre d'États, dont le plus puissant et le plus pollueur, refusent de ratifier le protocole de Kyoto. L'Europe à son tour, menace de remettre en question ledit protocole. Cette attitude suicidaire pose le problème de l'avenir même de notre planète. Aura-t-elle le sort de la planète Mars, autrement dit, se transformera-t-elle en désert inhabitable ?

Telle est la vraie question aujourd'hui posée à tous les gouvernements et peuples de la Terre. Pour la première fois depuis l'aube de l'Humanité, nous avons le pouvoir d'assurer la survie des générations à venir, ou de nous auto-anéantir, sans pour autant recourir à la bombe thermo-nucléaire ou aux armes de destruction massive.

Une nécessaire autorité mondiale

Le second volet de notre bilan porte sur notre incapacité à instaurer des institutions mondiales fiables permettant de maintenir un ordre de paix et de stabilité planétaires. À observer les maux qui frappent les peuples qui composent l'Irak, ou le cycle de mort qui guide les rapports entre Israéliens et Palestiniens, nous relevons des pratiques qui n'ont guère changé depuis Gengis Khan. Les deux guerres mondiales qui ont embrasé l'Europe et causé des millions de victimes ont débouché sur la création de la Société des Nations d'abord, puis de l'Organisation des Nations Unies. Mais la SDN fut dans l'incapacité de conjurer la montée du Grand Reich. Et l'ONU, dans le temps présent, ne peut servir de rempart à l'hégémonie d'une superpuissance. Elle fut conçue en un temps de guerre froide dans un univers bi-polaire. Une troisième guerre mondiale dont la matrice se situe au Proche Orient sera-t-elle nécessaire - et à quel prix ? - pour assurer l'émergence d'une authentique Organisation des Peuples Unis disposant de l'autorité nécessaire pour déboucher sur un juste équilibre planétaire ?

Si encore l'Europe était en mesure de se constituer en entité géo-stratégique suffisamment puissante et cohérente pour contrebalancer l'hyperpuissance yankee, un grand pas eut été accompli dans le ré-équilibre planétaire.

Mais les conflits intervenus aux portes mêmes du continent européen, dans l'ex-Yougoslavie, puis au Moyen Orient, on démontré d'une manière éclatante l'impuissance de l'Europe à intervenir d'une manière concertée, abandonnant ce rôle, avec les conséquences que l'on connaît, aux États-Unis d'Amérique !

Nous avons maintes fois plaidé, dans le passé, en faveur de la construction d'une Europe confédérale des Peuples, avec une Assemblée populaire et une Chambre haute rassemblant les représentants des États, l'une et l'autre se réunissant en Congrès (Assemblée Constituante) pour désigner les institutions les plus à même de former l'Exécutif de la Confédération.

Pourquoi une confédération ? Parce qu'une telle structure plus souple permet, tout en assurant l'homogénéité de l'édifice, de sauvegarder ce qui constitue l'originalité, en bref la spécificité historique des États partie prenante de notre vieux continent. Autrement dit, de donner une dimension concrète, autre que bureaucratique, à cette notion "théologique" de subsidiarité dont se réclament par ailleurs les promoteurs de l'Europe des Quinze.

Assurer la cohésion permanente d'une quinzaine d'États relève de la prouesse. Que dire d'un conglomérat de vingt-cinq, voire ultérieurement de vingt-sept nations, dont certaines sont plus séduites par les sirènes sonnantes et trébuchantes de l'Oncle Sam que par les charmes d'une Constitution commune !

Entre fédéralisme et souverainisme

La Constitution européenne que l'on nous propose, avec ses 240 pages et ses 450 articles, relève des travaux d'Hercule. Il s'agit d'une honnête compilation de tous les documents institutionnels élaborés depuis le Traité de Rome, lesquels sont abrogés par ce texte.

Ceci étant dit, face au Moloch hyper-envahissant qui entend régenter la planète entière, il faut, à défaut d'autorité trans- et super-nationale, un contrepoids qui, dans l'état actuel des rapports de forces, ne pourra être assuré, dans une phase ultérieure, que par la Chine.

Ce projet de Constitution européenne constitue donc, sous réserve d'amendements importants, le socle de l'édification de cette Europe-contrepoids à laquelle nous aspirons, et qui se trouve dotée de tous les attributs de la puissance sans en avoir les moyens.

Cette Europe que l'on nous propose devra être moins fédérale, plus confédérale, moins ultra-libérale, plus altermondialiste selon la terminologie de l'époque. À partir de quoi elle pourra être considérée comme viable.

Une Europe trop intégrée porte en germe le risque à venir de procédures d'exclusion, par les poussées de fièvre souverainistes ou d'aspirations violentes à l'indépendance qui ne manqueront pas de se manifester à la marge. Pour ne citer aujourd'hui que le cas des Corses, des Catalans, des Basques, des Allobroges...

Trop lâche, elle se révélera impuissante à affirmer sa cohésion lors des décisions importantes, celles qui requièrent sinon l'unanimité, du moins une forte majorité.

Quant au couple franco-allemand, il est trop dépendant de l'humeur des dirigeants des deux puissances, par delà la différenciation des étiquettes politiciennes, pour s'avérer source de pérennisation. Il se révélera impuissant à régler à lui seul les problèmes posés par les contestations périphériques. Qu'il perdure, tel est notre souhait. Qu'il capote, et d'autres alliances se noueront. Ces mouvements relèvent des critères traditionnels de la diplomatie, et non d'une projection fiable et permanente sur l'avenir !

Nos vœux à l'occasion du Nouvel An grégorien sont à la mesure de ces enjeux.

Une conscience est née quant au grand péril que fait peser la dégradation de l'environnement naturel, sur l'avenir même de notre planète, c'est-à-dire de notre avenir en tant qu'humanité pensante et agissante.

Elle ne peut se réduire à la concrétisation de mesures partielles. Qu'il s'agisse d'économies d'énergie, de

réorientation de notre politique énergétique, des dispositions drastiques à prendre pour lutter contre toutes les pollutions, la déforestation forcée, les gaspillages, pour assurer la gestion des déchets, la maîtrise d'une politique de l'eau, etc. tout cela, on l'aura compris, revêt un caractère universel, qui relève tout à la fois de choix fondamentaux et d'une volonté commune de les mettre en application.

Personnalistes, distributistes et communautaristes

Tout est lié : l'exercice d'une sécurité collective, la nécessaire co-ordination des échanges économiques et financiers, l'harmonisation sociale et fiscale... Rien ne pourra être entrepris dans ce sens sans une réforme monétaire en profondeur, qui doit déboucher sur la mise à disposition de tous les consommateurs, des produits et services de grande consommation largement disponibles, générés par une société d'abondance. En mettant en circuit à cet effet une monnaie spécifique, soustraite à la grande spéculation foncière, on mettra un terme au plus grand scandale de notre époque, celui de la pauvreté galopante, dans nos pays « riches » comme au sein des nations dites « en développement » .

À qui confier l'instauration de cette organisation du monde sinon à ceux qui militent pour un ordre de paix ? Et n'en plus réserver l'exclusivité à des chefs de guerre, comme c'est le cas actuellement ?

Le premier acte fondateur consiste à définir les contours d'une charte universelle de la personne, de l'embryon à l'âge ultime, en termes de droits mais aussi de devoirs.

Et puis replacer la personne humaine dans son environnement, dans la société dans laquelle elle existe, dans ses communautés de vie, qui doivent se développer au sein de structures en escalier fédéraliste, à partir du cercle familial, contractuel ou informel, jusqu'à la dimension planétaire.

Là aussi, il devient urgent de redéfinir le sens donné à la communauté, au communautarisme, lequel ne saurait être confondu, rappelons-le, avec le sectarisme, ou la ghettoïsation.

La personne humaine se situe bien au-delà de l'individu. Elle se définit comme le sujet, à tout instant conscient de ses droits et devoirs, qui construit librement, pas à pas, sa propre histoire, au gré des connaissances et de l'expérience acquises, et de l'enrichissement spirituel et moral des relations qu'elle noue et entretient avec autrui. La personne ne saurait être confondue avec un simple pion sur l'échiquier idéologique.

À cet égard, nous répudions tout aussi bien l'individualisme que le collectivisme. N'en déplaise à nos grands penseurs du temps présent, nous sommes personnalistes, distributistes et communautaristes : en tant qu'acteurs libres et volontaires d'une ou plusieurs communautés ouvertes, où s'exerce pleinement le libre épanouissement des personnes avec d'autres personnes.

Tel est notre vœu pour l'année 2004 : que se réalise enfin, après une aussi longue attente, cette organisation de la société.